

/ ACCORD HANDICAP 2013-2016

avril 2013

L'accord signé par FO et deux autres organisations syndicales a été dénoncé en mars par la CGT qui a fait valoir son droit d'opposition.

Cette position a malheureusement contribué à retarder la mise en œuvre de ce nouvel accord et nous le regrettons vivement.

FO a toujours œuvré pour négocier les accords handicap dans le but de faire progresser les conditions d'accueil et d'intégration des travailleurs en situation de handicap au sein de nos entreprises.

Ce travail de fond et cet engagement de longue date, **indépendant des échéances électorales**, a permis des avancées notables.

En signant l'accord 2009-2012 et les précédents, nous avons contribué grâce à nos correspondants handicap, à porter l'ensemble des dispositifs de l'accord au plus près des agents et ainsi participer à la progression des résultats supérieurs aux attendus, tant au niveau local qu'au niveau national.

Nous avons souhaité, avec ce nouvel accord, maintenir cette dynamique et renforcer l'aspect qualitatif, notamment dans la formation et l'accompagnement des alternants, le recrutement, la sensibilisation et l'information de l'ensemble du personnel.

FO reste et restera un acteur engagé en matière d'accueil et d'intégration des travailleurs en situation de handicap au sein des entreprises des IEG.

